

# Course à pied pour tous

*“Du souffle et du cœur de Pévèle”*

3 parcours : 1 - 5 et 10 kms

## 20/09/2009

Rendez-vous nature au cœur de la Pévèle.  
Les parcours sont détaillés sur le site :  
<http://souffle.coeur.pevele.free.fr>

Départs et arrivées à Beuvry-la-Forêt  
Complexe sportif Albert Ricquier  
rue de l'ancienne poste  
Départ 1 km à 9h30  
Départs 5 et 10 km à 10h00



#### Renseignements :

LE PROJET D'ADRIEN  
Sylvain DERUDDER  
109 rue François Mitterrand  
59310 BEUVRY LA FORET

Téléphone : 06 23 33 80 42  
Messagerie : [souffle.coeur.pevele@free.fr](mailto:souffle.coeur.pevele@free.fr)

**Les recettes seront versées à l'association  
“Le projet d'Adrien”  
qui a pour but d'aider des personnes  
atteintes de maladies génétiques**

## Règlement de la course

**Parcours :** Circuits de 1, 5 et 10 km

**Départs et Arrivées – Retrait des dossards :** Beuvry La Forêt – complexe sportif, rue de l'ancienne poste.

**Organisation et Conditions de participation :** Les courses sont soumises aux règlements de la FFA et sont ouvertes aux athlètes licenciés ou non licenciés. Comme stipulé par la loi du 23 mars 1999 concernant la protection de la santé des sportifs et la lutte contre le dopage, tout coureur doit fournir un certificat médical datant de moins d'un an avec la mention « non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition ». Seules les licences FFA, FF Triathlon de la saison en cours sont acceptées, ainsi que les licences FSCF, PSGT, UPOLEP™ titulaire faisant apparaître de façon précise la mention « athlétisme ». Les coureurs possédant une autre licence sportive doivent fournir obligatoirement une copie d'un certificat médical. Par ailleurs les mineurs seront munis d'une autorisation parentale. Pour le 1km, le certificat n'est pas obligatoire (course non compétitive).

**Assistance médicale :** L'assistance médicale est prise en charge par un médecin et 2 secouristes possédant le BNS

**Responsabilité civile :** Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance souscrite auprès de AXA Assurance.

**Individuelle accident :** Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

**Récompenses :** Pour les 3 courses, coupe ou lot aux vainqueurs de chaque catégorie. La remise des récompenses se fera vers 12h00 au complexe sportif. La présence des lauréats est indispensable.

\_\_\_\_\_

### Bulletin d'Inscription (à remettre avant le 18 Septembre 2009)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Ville : ..... Code postal : .....

Année de naissance : ..... Sexe : H  F  Pour les licenciés, n° de licence : .....

Email : .....

**Catégories E & II :** Eveil athlétique (2000 et après) – Poussins (98/99) – Benjamins (96/97) – Minimes (94/95) – Cadets (92/93) – Juniors (90/91) – Espoirs (87/89) – Seniors (70/86) – Vétérans (1969 et avant).

**Je m'inscris pour la course**  1 km ..... 2 € Eveil athlétique – Poussin – Benjamins  
 5km ..... 5 € De Minimes à Vétérans  
 10km ..... 6 € De cadets à vétérans

**Je souhaite faire un don de ..... € à l'association « Le Projet d'Adrien »**



**Je règle un montant total de ..... €**

Je joins la photocopie de ma licence, ou la photocopie certifiée conforme d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pieds en compétition datant de moins d'un an (date de départ de la course).

- + Le règlement s'effectue par chèque à l'ordre de « Le Projet d'Adrien »
- + Le bulletin, le règlement et le certificat médical sont à retourner à  
Sylvain Derudder – 109 rue François Mitterrand – 59310 Beuvry la Forêt
- + Inscriptions possibles sur place avec une majoration de 2 euros, jusque 9h30
- + Tout désistement entraîne la perte des droits d'engagements

**Signature OBLIGATOIRE (signature des parents pour les mineurs) :**